

Informations aux actionnaires de CS Investment Funds 4 – Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund

CS Investment Funds 4

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 134.528

(ci-après la «**société**»)

Par la présente, les actionnaires de Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund (les «**actionnaires**») sont informés que le conseil d'administration de la société (le «**conseil d'administration**») a décidé de procéder à la liquidation de **Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund** (le «**compartiment**») en date du 6 février 2024, conformément à l'article 25 des statuts de la société datés du 25 septembre 2018, car le total des actifs nets du compartiment est tombé en dessous d'un niveau ne permettant plus d'assurer la gestion du compartiment dans l'intérêt des actionnaires (la «**liquidation**»).

L'émission, le rachat et la conversion de parts du compartiment ont cessé le 6 février 2024.

Le paiement du produit de la liquidation par part pourra être effectué en plusieurs versements, au prorata du produit de la réalisation des actifs du compartiment, et le paiement final pourrait être reporté jusqu'à ce que toutes les informations requises soient disponibles et que les liquidités nécessaires aient été reçues pour procéder au paiement final.

Au vu de ce qui précède, les actionnaires sont invités à tenir à jour les informations associées à leur compte ainsi que les coordonnées fournies dans le cadre de leur placement dans le compartiment au cas où il serait nécessaire de les contacter concernant le paiement de tout versement ultérieur et la clôture de la liquidation du compartiment.

Le produit net total de la liquidation par action du compartiment sera communiqué aux actionnaires une fois la liquidation du compartiment bouclée.

Les actions seront annulées et sorties des comptes des actionnaires lors du versement de la dernière tranche du produit net total de la liquidation.

Toutes les provisions pour risques et charges encourues dans le cadre de la liquidation seront prises en compte dans la VNI de liquidation et seront par conséquent supportées par tous les investisseurs détenant des actions du compartiment au moment de la décision de liquider le compartiment.

Il convient en outre de noter que la liquidation peut avoir des conséquences fiscales. Ainsi, nous invitons les actionnaires qui auraient un doute quant à leur situation fiscale à consulter leur propre conseiller indépendant pour prendre connaissance des conséquences fiscales au Luxembourg ainsi que des autres incidences fiscales de cette liquidation.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra pas être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la *Caisse de Consignation* de Luxembourg jusqu'à ce que le délai de prescription légal soit écoulé.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres du compartiment susmentionné seront conservés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A. pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 7 février 2024

Le conseil d'administration

ISIN	Compartiment et catégorie d'actions
LU1663962121	Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund B USD
LU1675761339	Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund BH EUR
LU1675761412	Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund BH CHF
LU1675761685	Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund UBH CHF
LU1675761768	Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund UBH EUR
LU1675761842	Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund IB USD